



## Communiqué

Marseille, le 17 mars 2010

### **Le CCAS de la Ville de Marseille et le Comité des banques des Bouches-du-Rhône innovent par un partenariat banques/acteurs sociaux**

**Sylvie CARREGA, Adjointe au maire et Vice-Présidente du CCAS de la Ville de Marseille, et Patrice CAUVET, Président du Comité des banques des Bouches-du-Rhône et signent ce mercredi 17 mars 2010 une convention de partenariat afin de renforcer les relations entre les acteurs bancaires et sociaux.**

Une meilleure coordination des acteurs économiques et sociaux permet notamment de mieux accompagner les publics face aux problèmes socio-économiques et de prévenir les difficultés le plus en amont possible. Dans le contexte actuel, ce partenariat pratique et local a pour objectif de faciliter le suivi des familles et la prévention des difficultés socio-économiques, notamment en aidant à mieux gérer leur budget et à maîtriser leur relation avec la banque et l'argent.

Les grands axes de collaboration opérationnelle sont les suivants :

- faciliter et organiser les contacts entre les acteurs sociaux et bancaires sur la ville de Marseille : rencontres, annuaires ...
- mettre à disposition les outils d'information élaborés par la Fédération Bancaire Française : sites [www.lesclesdelabanque.com](http://www.lesclesdelabanque.com), guides pratiques, affiches...
- participer à la formation et à la sensibilisation des acteurs de terrain, pour leur permettre de mettre à jour leurs connaissances sur les sujets bancaires
- renforcer l'accompagnement social et économique, par des travaux communs (état des lieux...) et améliorer la prévention des difficultés auprès du public

### ***Un nouveau partenariat banques/acteurs sociaux***

La collaboration initiée à Marseille s'inscrit dans le programme engagé par la profession bancaire pour renforcer les relations avec collectivités impliquées dans l'action sociale (conseils généraux, centres communaux d'action sociale - CCAS) et les associations spécialisées.

Rappelons également que la profession bancaire a récemment annoncé le développement d'une initiative collective en faveur du micro-crédit personnel accompagné. Très rapidement, elle devrait permettre, en liaison avec les collectivités ou associations concernées, de disposer d'au moins une offre de micro-crédit personnel accompagné dans chaque département. Il s'agit de faciliter le maintien ou l'accès à l'emploi, et l'insertion sociale, par le financement de projets personnels : moyen de déplacement, changement de domicile...

#### ***Contacts presse :***

##### **Michel Palacio**

Comité des banques des Bouches du Rhône  
tél 04 91 90 91 66 – [palacio.fbpaca@orange.fr](mailto:palacio.fbpaca@orange.fr)

##### **Philippe El Haik**

CCAS Ville de Marseille  
Tél 04 91 99 29 21 – [p.elhaik@ccas-marseille.fr](mailto:p.elhaik@ccas-marseille.fr)

##### **Colette Cova**

Fédération Bancaire Française  
tél 01 48 00 50 07 – [ccova@fbf.fr](mailto:ccova@fbf.fr)

[www.fbf.fr](http://www.fbf.fr) - [www.lesclesdelabanque.com](http://www.lesclesdelabanque.com) - [www.ccas-marseille.fr](http://www.ccas-marseille.fr)